



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002811

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Système Intra/Internet pour entreprise

Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2007, est présentée par l'UFR de Sciences et techniques pour un renouvellement avec modifications. Elle associe l'IUT de Dijon, en particulier le département d'informatique avec un partenariat professionnel institutionnalisé, avec la Société de services et d'ingénierie en informatique « ATOL CD » de Longvic et la Fondation transplantation à Saint-Apollinaire. Elle a été créée pour répondre à une demande en spécialistes aptes à concevoir, intégrer, installer et exploiter les systèmes. Elle vise à former des assistants ingénieurs et des cadres spécialisés dans le domaine des technologies matérielle et logicielle du « monde internet ». Cette spécialité, dont la dénomination nationale est « Systèmes informatiques et logiciels » (SIL), s'inscrit dans la continuité des licences professionnelles « Métier de l'informatique » et « Réseaux télécommunications » créées respectivement en 2001 et 2003.

En 2006, le conseil de perfectionnement a modifié l'appellation de la spécialité en système intra/internet pour l'entreprise qui sera plus approprié et plus en adéquation avec la demande du milieu professionnel et le contenu de formation. Du point de vue de la dénomination nationale « SIL », la licence professionnelle s'articule autour de trois axes : « Génie logiciel », « Développement d'application web » et « Système et réseau ». Les diplômes qui permettent l'accès à cette spécialité sont bien identifiés : les BTS et DUT : « Informatique », « Services et réseaux de communication » (SRC), « Réseaux et télécommunication », la 2^{ème} année de licence (L2) d'informatique, les BTS « Informatique de gestion » et « Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques » (IRIS) et autres diplômes de Bac+2 ainsi que les classes préparatoires aux grandes écoles, avec validation d'accès.

Les modalités de sélection sont différentes selon que les étudiants sont titulaires des 120 crédits européens de L2 ou que leurs profils sont du type formation continue ou formation par alternance. Peu de références sont faites sur le positionnement de cette formation dans l'offre globale de l'établissement, notamment pour ce qui est des parcours en amont et des autres licences professionnelles. Dans l'environnement régional, il est à souligner des échanges avec les partenaires de la licence professionnelle « SIL d'Auxerre ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête à 6 mois)	70 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un maître de conférences. Il s'appuie sur une équipe pédagogique très complémentaire au niveau de sa composition. L'implication des professionnels est satisfaisante, mais leur contribution mériterait d'être précisée à propos de leur implication dans la recherche de stage, les relations avec les entreprises, les enseignements, les jurys. Le conseil de perfectionnement a été mis en place dès le début de la formation et associe les responsables de la licence professionnelle « SIL » d'Auxerre, des intervenants extérieurs, les entreprises partenaires, ainsi que des experts issus d'entreprises représentatives du secteur concerné, apparemment sans représentation étudiante. Ce conseil se réunit régulièrement et a des objectifs identifiés, en particulier celui de fixer des contenus pédagogiques.

La formation intègre à peu près tous les profils étudiants (formation initiale, formation continue, contrat d'apprentissage) et les dispositifs pédagogiques sont choisis avec pertinence permettant de prendre en compte la diversité de ces groupes. Il existe un bon niveau d'intervention et une diversité des professionnels impliqués dans la formation. Le public étudiant est à majorité titulaire du DUT et du BTS, peu est issus de L2, avec un accès par la voie de l'apprentissage en augmentation. Certaines unités d'enseignements peuvent être allégées au profit d'autres qui seront ajoutées sous forme de modules complémentaires non évalués permettant de combler les différences de niveau et d'avoir une formation individualisée.

Concernant l'insertion professionnelle, 71 % des diplômés rentrent dans la vie active avant six mois. On peut souligner qu'il existe un suivi de l'insertion professionnelle mis en œuvre au niveau de la spécialité de licence. L'évolution de cette formation vers l'alternance favorise un meilleur engagement des professionnels dans la formation, et ceci doit contribuer à aider à l'insertion professionnelle des diplômés.

Pour l'auto-évaluation de l'établissement, apparemment pertinente, il n'est toutefois pas précisé comment l'équipe pédagogique a pu s'emparer de cette auto-évaluation pour l'inclure dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle satisfaisante.
- La politique de stage.
- La mixité des publics et leur encadrement.

- Points faibles :

- La faible participation des professionnels au pilotage de la formation.
- Aucune appropriation de l'auto-évaluation dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'établissement pourrait définir une politique appuyée de recrutement des étudiants par la voie de l'alternance ; ceci permettrait de renforcer les liens avec l'entreprise. Il serait souhaitable de préciser les modalités des partenariats, par exemple les conventions, le fonctionnement du conseil de perfectionnement, la taxe d'apprentissage. Il pourrait être mis en place des liaisons avec les Chambres de commerce et syndicats professionnels dans la perspective d'impliquer les acteurs majeurs de ce secteur dans la formation. Il serait souhaitable de veiller à intégrer davantage de L2 dans la formation.